

METTET

Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la séance d'Information et de Consultation de Saint-Gérard

École communale
Le 11 mars 2025

Présents : 35 personnes dont 5 élus et 2 agents FRW

- **Citoyens :**

Dominique Robin
Thierry Dewandre
Agnès Decker
Marie-Paule Collinet
Adrien Stokart
Marie Hubaut
Baptiste Arquin
Amos Luyimi-Mbala
Gaetane Ladrier
Simon Di Silvio
Xavier Evrard
Bernard de Hennin
Véronique Hames
JF Ramlot
Fabienne de Hennin
Géraldine Smal
Adrien Lindekens
Janine Colinet
Catherine Sace
Myriam Castaigne
Claude Palate
Adelaïde Lambs
Jean-Marc Laloux
Romualdo Fillee
Pierre Jallet
Cécile Dosimont
Valentine Jacquemart

- **Élus :**
 Françoise Léglise, échevine en charge du PCDR
 Aurélien Laffineur, échevin
 Maxime Janssens, conseiller communal
 Jules Sarto, conseiller communal
 Isabelle Doneux, conseillère communale
- **Pour la Commune de Mettet :**
 Virginie Delsaut, agent-relais communal du PCDR
- **Pour l'organisme d'accompagnement, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) :**
 Amandine SENTE, Agent de Développement
 Matteo PILATI, Agent de Développement

Principaux acronymes :

AD	Agent de Développement
CLDR	Commission Locale de Développement Rural
DD	Développement Durable
FRW	Fondation Rurale de Wallonie
GT	Groupe de Travail
IC	Information et Consultation
ODR	Opération de Développement Rural
PCDR	Programme Communal de Développement Rural

Mot d'introduction de Mme l'Echevine

La séance débute par un mot de bienvenue de Mme Léglise, échevine en charge du PCDR. Elle remercie les citoyens s'étant déplacés pour cette réunion, étant donné qu'une opération de développement rural ne peut être menée sans participation citoyenne. Elle remarque la présence de citoyens habitant d'autres villages de l'entité. Cela prouve l'attachement des djobins et, en l'occurrence, des brognois à leur village et leur commune.

Elle présente Virginie Delsaut, agent communal en charge du PCDR, et les agents de développement de la FRW qui accompagnent la Commune de Mettet, Amandine Sente et Matteo Pilati. Avant de leur céder la parole, elle invite les citoyens à participer à cette consultation dans le respect et l'écoute de chacun.

Partie « Information »

Mr Pilati débute la première partie de la présentation. Cette partie est consacrée à l'apport d'informations relatives à l'ODR avec, entre autres, ses différentes étapes et ses intervenants.

Les points abordés sont, dans l'ordre :

- l'organisme d'accompagnement de l'ODR, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) : organisation, structure,... ;
- l'ODR et ses caractéristiques principales ;

- la diversité des thèmes et des projets ;
- les étapes déjà franchies du processus ;
- le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) et ses 6 parties ;
- le processus participatif ;
- les raisons de se lancer dans une ODR ;
- les partenaires impliqués ;
- les informations relatives à la première ODR menée par la Commune de Mettet ;

À ce stade, une citoyenne demande la différence entre un PCDR et un PCDN. Le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN), en lui-même, n'existe plus. Il a été englobé avec d'autres actions et subsides en faveur de la nature (Plan Maya, combles et clochés, semaine de l'arbre, etc.) dans la nouvelle subvention « BiodiverCité ». Cependant, certaines Communes ont gardé l'appellation « PCDN » pour leur commission citoyenne travaillant sur le thème de la nature, de l'environnement et de la biodiversité.

Partie « Consultation »

Après cette partie de l'exposé traitant de nombreuses informations, Mme Sente propose aux citoyens présents de passer au partage de leurs sentiments quant à la vie à Saint-Gérard et dans l'entité de Mettet, ainsi que l'évolution souhaitée de celle-ci.

Après avoir établi quelques règles de courtoisie et de politesse pour que les échanges se déroulent dans un climat serein, les habitants sont interrogés dans un premier temps sur **leurs visions de la vie communale**. Ils doivent partager les mots qui leur viennent à l'esprit lorsqu'on évoque le terme « vie communale ».

Les réponses des participants (simultanément notées et projetées) sont les suivantes :

- | | |
|----------------------------------|----------------|
| • Se rencontrer | • Biodiversité |
| • Convivialité | • Culturel |
| • Découragement | • Bucolique |
| • Endroit pour se voir/connaître | • Agriculture |
| • Une salle | • Sécurité |
| • Ruralité | • Ecoles |
| • Entre-Sambre-et-Meuse | • Comités |
| • Marches folkloriques | • Sports |
| • Vaste | • Richesses |
| • Promenades | • Mobilité |
| • Patrimoine | • PCDR |
| • Solidarité | • Préserver |
| • Paysages | • Respecter |
| • Histoire | • Campagne |
| • Intergénération | • Territoire |
| • Environnement naturel | |
| • Conférences | |

Ensuite, il est proposé à la population de se prononcer par rapport à **la vie à Mettet et Saint-Gérard aujourd'hui**. Pour lancer la réflexion, Mme Sente pose les questions suivantes : quels sont les points positifs et négatifs de la vie à Mettet ? Quels en sont les avantages et inconvénients ? Quelle fierté en retirez-vous ?

Les réactions des habitants sont alors listées dans un tableau à deux colonnes (points positifs et points négatifs). Voici le résultat de cette partie de la consultation :

Points positifs	Points négatifs
<ul style="list-style-type: none"> • Proche de la nature ++ • Présence de la forêt • Patrimoine (Abbaye, églises, aspect historique) • Petit patrimoine (potales, maisons) • Paysages • Emergence de projets agricoles alternatifs/de circuits courts, de nouvelles filières agricoles (La terre ferme, Paysans-artisans) • Proximité avec Namur • Piscine de Biesme • Le nombre de chemins • Multiculturalisme/associatif riche • Parc du nord à côté de l'église • Développement économique de la commune • Extinction de l'éclairage public la nuit • Panneaux numériques d'informations • Personnel communal disponible et à l'écoute • Potager du bien manger le mercredi sur la place • Le jardin partagé derrière l'abbaye (cohésion sociale, inclusivité) • Dynamique des groupes de jeunes (scouts, Patro de Mettet) • Ecole et crèche de Saint-Gérard (dynamique) • Communication de la Commune 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de salle (St-Gérard) • Nuisances sonores à cause du trafic/de la vitesse • Sécurité routière (pharmacie, traversée de Saint-Gérard) • Détérioration du patrimoine • Manque de passages piéton et trottoirs • Manque de liaisons pour les modes doux • Risques liés aux pesticides (santé) • Impunité des infractions et pollutions environnementales (ruisseaux, replantation, etc.) • Mise en valeur du petit et du grand patrimoine (dégradations) ainsi que de l'histoire du village • Respect des règles d'urbanisme (accord des façades, perte du caractère du village) • Entretien des fossés (écoulement des eaux) • État des routes (Grand-Rue à Saint-Gérard) • Egouttage (évacuation dans les ruisseaux) • Privatisation/entretien des chemins publics et des sentiers (menace de suppression) • Aménagement et entretien du parc du nord • Manque d'une salle • Trafic dans le centre de Mettet (camions) • Localisation des panneaux numériques (cadre, visibilité)

Points positifs	Points négatifs
	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de la place de Saint-Gérard (classement du bâti/à mettre en valeur) • Le terrain de foot de St-Gérard est en zone agricole (problème d'investissement, faire passer en zone de loisir ?) • Manque d'un espace aménagé de jeux pour les enfants (plaine ou terrain multisports) ++ • Absence de soutien financier au club Brognois • Manque d'un plan de mobilité global • Dépendance à la voiture pour les déplacements entre les villages • Manque de dispositifs de ralentissement (cohérence des limitations de vitesse) • Division est/ouest de la commune marquée et défavorable pour l'ancienne Commune St-Gérard (enclavement) • Agro-industrie dans les villages plutôt que dans les zonings (Graux) • Pollution et artificialisation des sols • Déchets sauvages (sensibilisation, manque de civisme, répression) • Pression sur le foncier agricole (urbanisation des terres agricoles, conséquence sur l'écoulement des eaux)

Le constat relatif à la vie actuelle posé, il est alors proposé aux citoyens de se pencher sur **la vie à Saint-Gérard et à Mettet demain**. Mme Sente demande quelle(s) est(sont) l'(les) évolution(s) souhaitée(s) pour le village et la commune ? Et le futur à éviter à tout prix ?

Les craintes et souhaits alors émis par les villageois sont repris dans le tableau ci-dessous :

Souhaits	Craintes
<ul style="list-style-type: none"> • Salle de village (localisation ?) • Opportunité de création d'une voie douce entre le terrain de foot et la place de Saint-Gérard • Garder les chemins de promenade • Aménagement d'une plaine de jeux pour les enfants • Aménagement de la place de Saint-Gérard (embellissement, parking défini) • Sécurisation des villages (contournement des camions, vitesse régulée) • Utilisation des essarts communaux dans des projets citoyens et collectifs • Garder le patrimoine foncier agricole communal • Droit d'affouage • Un espace de convivialité/un tiers-lieu ouvert à tous et polyvalent répondant aux intérêts de tous (cohésion sociale entre les citoyens et les comités) • Faire du pôle scolaire une force et réfléchir à un projet commun cohérent dans l'intérêt de tous (tiers-lieu) • Ne plus diviser les maisons en appartements (perte du cachet, pression parking) • Plan de mobilité avec une vision globale (St-Gérard) • Une meilleure mobilité douce entre les villages et les quartiers d'un même village • Mise en valeur du patrimoine historique (abbatiale, puit st-pierre à matérialiser, lien avec les origines du village, musée sur l'histoire du village, abbaye et ferme de l'abbaye) • Maximiser le potentiel touristique du village (lien Floreffe-St-Gérard-Maredsous à recréer, l'abbaye) 	<ul style="list-style-type: none"> • Avenir de l'abbaye • Nuisances liées à l'agroindustrialisation • Urbanisation des terres agricoles • Non-respect des règles d'urbanisme/perte du caractère bâti rural • Manque d'engagement des citoyens (pérennisation des comités et des activités) • Représentativité des citoyens • Disparition des commerces locaux et des coopératives

Souhaits	Craintes
<ul style="list-style-type: none"> • Développer et mettre en valeur le terroir local • Redynamiser les activités villageoises (marché de Noël, expositions, « Les médiévales ») • Projet de développement global du village en accord avec tous • Valoriser la halle de Mettet 2 pour les activités culturelles et des expositions d'artistes locaux • Création d'un centre culturel • Mettre en place un marché de produits locaux • Reconstruire le vieux moulin de Scry 	

Lors de cette phase de la consultation, plusieurs discussions ont été menées entre les participants :

- Un citoyen s'interroge sur la manière dont la Commune contrôle le respect des règles urbanistiques. On lui signale qu'il va y avoir prochainement un suivi renforcé des infractions, notamment en ce qui concerne le non-respect des couleurs de façade autorisées.
- Concernant les travaux d'égouttage, Mme Léglise précise que l'égouttage fait l'objet d'un plan global et est exécuté par phase.
- Suite à différents échanges, Mme Léglise précise plusieurs éléments soulevés :
 - La révision du Schéma de Développement Communal (SDC) va permettre d'encadrer et de restaurer la cohérence urbanistique des villages de la Commune.
 - La politique de la Région ne prévoit pas l'utilisation des zonings comme lieu de stockage agricole, d'autant que ces endroits sont un plus pour les PME de la Commune.
 - La mobilité est un problème communal récurrent, l'attention du Ministre Desquesnes a été attirée sur 2 dossiers problématiques (carrefour de Saint-Gérard et Biesme), mais cela reste également entre les mains de la Région wallonne.
- Un citoyen se demande où en sont les projets de salles fêtes à Maison et à Saint-Gérard. Le projet de Maison avance bien puisqu'il se situe sur un terrain communal. Celui de Saint-Gérard, près du terrain de football, est sur domaine privé, ce qui nécessite quelques démarches administratives préalables. La Commune a interrogé le comité d'acquisition et a reçu dernièrement l'avant-projet de l'architecte. Certains citoyens se demandent si la salle de Saint-Gérard ne serait pas mieux à un autre endroit, plus facilement accessible depuis le centre du village. Un autre participant s'interroge sur la nécessité d'avoir une salle dans chaque hameau et dans chaque village. Certains estiment que cela est nécessaire pour renforcer la cohésion sociale, notamment de Saint-Gérard.
- Un citoyen se demande où en est le projet de vente de l'abbaye. Une participante ayant un lien avec les acheteurs privés pressentis explique qu'ils auraient pour projet

d'en faire une salle de mariage ainsi que des gîtes et des logements publics, qu'ils seraient disposés à laisser la gestion de la salle à un comité du village mais qu'il faut, pour cela, trouver une solution pour éviter les nuisances sonores potentielles (notamment pour les logements publics). À ce stade, rien n'est acté ni officiel.

La consultation se poursuit alors par un « **travail personnel** ». Un document papier permettant une expression écrite (parfois plus aisée pour certains) est proposé aux participants. 19 d'entre eux remplissent ce document comprenant deux sections.

La première leur propose de lister les **cing thèmes** qui leur semblent **les plus importants** de la **vie communale**. Ci-après sont listés ces thèmes en supprimant les doublons ; le côté quantitatif/récurrance des thèmes sera considéré lors des réflexions menant à la définition des thèmes des GT.

Les thèmes repris par les citoyens sont :

- Union
- Environnement
- Agriculture
- Cohésion sociale
- Convivialité
- Nature
- Biodiversité
- Dynamique locale
- Alimentation
- Sécurité
- Partage
- Mobilité douce (entre les villages)
- Animations culturelles
- Ruralité
- Respect des singularités
- Entraide citoyenne
- Aménagements « raisonnables » (Concertation citoyenne)
- Gestion globale de la mobilité
- Vie des crèches et écoles
- Sécurité routière
- Endroits conviviaux
- Festivités pour se rencontrer
- Mise en valeur des particularités du village/de la commune
- Entraide
- Cohabitation entre agroindustrialisation et vie citoyenne
- Santé de tous préservée
- Aménagements piétons
- Trafic
- Vie associative
- Mise en valeur du patrimoine historique
- Préservation du cadre rural
- Chemins de promenade
- Intergénérationnelle
- Transmission
- Cadre de vie
- Accès à la culture
- Trottoirs
- Tiers-lieu
- Lien social
- Economie locale
- Plaine de jeux
- Mobilité sécurisée
- Commerces locaux
- Verdurisation du village
- Une place pour tous
- Cadre bâti
- Paysages
- Quiétude
- Tranquillité
- Civisme
- Libre circulation
- Urbanisme en accord avec le caractère rural du village et de la nature
- Tourisme (raisonnée, Abbaye -> pas que des gîtes et chambres d'hôtes)
- Echanges

- Equité entre les villages
- Une salle de village
- Ecologie
- Projet collectif

Une seconde partie du document est consacrée à la vision du **village idéal**. Il est proposé aux participants de s'exprimer en complétant la phrase suivante : « Dans mon village idéal, ... ».

Voici les différentes façons de terminer cette phrase pour les participants :

- *Une part belle est faite à la paysannerie. La convivialité est de mise et on s'y sent en sécurité. On se connaît, on se respecte, on s'apprécie.*
- *Chaque personne trouve sa place au sein du village ou d'un village/commune proche (école, agriculture, artisans, tourisme, culture, soin de santé, commerces locaux, etc.)*
- *Peu urbanisé, avec la place pour la nature et les gens qui travaillent avec elle (les agriculteurs). Un village où il y a des animations culturelles ou non, accessibles au plus grand nombre.*
- *Les camions ne passent pas sur la grand Route. Les voitures roulent à 30km/h. Les rues sont des zones de rencontres où les enfants peuvent jouer librement et où les voitures roulent au pas.*
- *On pourrait se promener en toute sécurité en profitant des sites naturels environnants en se cultivant et en rencontrant d'autres citoyens.*
- *Respect/agriculture raisonnée/patrimoine préservé et harmonieux/solidarité/sécurité routière/respect de la terre. One earth, one half, one medecine. Urbanisation non anarchique. Pas de pesticide. Convivialité.*
- *Fleuri et agréable, convivial et accueillant, avec beaucoup d'enfants.*
- *Mobilité adaptée / Profiter de l'abbaye et avoir une vision globale et intégrée dans le village / Continuer à investir dans l'école et la crèche.*
- *On pourrait se promener (promenades pédestres, à vélo), On pourrait se rencontrer, On pourrait profiter de commerces (boulangerie, magasins de produits de qualité/bio/circuits-courts). On pourrait s'entraider, échanger ses "richesses".*
- *Espace tiers-lieux de rencontre et partage avec le respect de la libre circulation locale sans nuisances de trafic/sonores/dangereuses pour les enfants... Une libre association en projet commun.*
- *Les gens se rencontrent, se connaissent / Le patrimoine est préservé / place aux enfants / place aux initiatives.*
- *Les habitants se rencontreraient autour d'activités faisant sens (transmission de savoirs, balades).*
- *Le respect entre les différents habitants quel que soit l'âge, l'aspect social, leur histoire serait de mise. Ce serait un endroit où il y fait bon vivre grâce à sa sérénité et le dynamisme collectif des villageois. Il y aurait également un respect envers la nature et la biodiversité.*
- *Plus de verdure, moins de voitures, des espaces de rencontre, espaces de jeux pour les enfants. Retrouver la ruralité.*
- *La mobilité douce est mise en avant et respectée (trottoirs, pistes cyclables, passages pour piétons, dispositifs ralentisseurs). Il fait propre partout. Les citoyens sont souriants et affables. Il y a un lieu de rencontre, comme les cafés autrefois. Il y a une place ombragée et aménagée (bancs, jeux pour enfants). Les sentiers et chemins vicinaux sont tous praticables et entretenus.*

- *Les habitants pourraient se rencontrer, créer ensemble du lien social et des projets, participer à des activités. Les habitants pourraient se promener dans des sentiers entretenus (pas trop) et profiter des paysages et du caractère rural de l'habitat. Chacun pourrait y trouver sa place (différent âge, différente origine sociale)*
- *Eglise bien entretenue et ouverte. Voiries conviviales avec mobilité douce. Bâtiments harmonieux. Vie associative riche et variée. Ecoles et commerces locaux. Maison de village (salle des fêtes / Tiers-lieu). Agriculture et nature.*
- *Intégrer l'ensemble des acteurs associatifs dans la conception d'une future salle (Ecole, crèche, club jeune, scout, comité ancien)*
- *Pouvoir vivre de son travail dans sa commune*

Sur ce même document, il était également proposé de faire part de sa **priorité** pour son **village idéal**. Voici les 14 priorités formulées :

- *L'environnement est au cœur des décisions d'aménagement et de développement rural.*
- *Pas un village dortoir !*
- *Les chemins de balade sont libres, les sentiers sont praticables, la nature est respectée.*
- *Pouvoir y vivre paisiblement tout en pouvant se divertir et s'amuser.*
- *Solidarité, entraide, partage, arbres/haies/étang, valorisation du patrimoine.*
- *De la place pour le vélo et la circulation des piétons.*
- *Maintenir ce genre d'initiative et redonner la parole aux citoyens en les intégrant dans des décisions importantes pour la vie du village (ex : plan mobilité, création salle, etc.) / Ne pas lancer des paroles en l'air et avoir une vision globale et intégrée des projets (ex : projets budgétisés, etc.)*
- *On pourrait profiter d'expositions, de visites d'ateliers d'artisans.*
- *La santé au sens global : respect du lieu (nature, patrimoine) et de son âme et de son âme/ cohésion lieu de vie et valeurs. Être relationnel, physique en entente cordiale, riche en partage culturel/social.*
- *Le cadre, l'aspect campagnard y seraient mis en valeur.*
- *Un endroit où nous pouvons vivre en tranquillité chaque jour et partager avec les autres.*
- *Avoir de vrais trottoirs, traverser le village en toute sécurité.*
- *L'aménagement de la traversée du village par la grande route*
- *Privilégier le lien social, la conservation de la nature du patrimoine. Souci de la santé des habitants / soutien des projets d'agriculture locale et d'agriculture raisonnée.*

Cette dernière mise à contribution des participants clôture la partie « Consultation » de la soirée.

Clôture de la séance

Après cette dernière possibilité d'expression, les Agents de Développement présentent les suites de l'ODR.

Un document d'évaluation de la réunion est distribué aux participants pour qu'ils puissent donner leurs avis sur cette dernière. 20 formulaires ont été remplis et remis aux AD (voir annexe).

Mme Léglise conclut la réunion en remerciant les participants, en les invitant à poser leur candidature dans la future CLDR et elle invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

Pour le Bureau Régional ESEM
de la Fondation Rurale de Wallonie

Amandine SENTE – Matteo PILATI
Agents de Développement

Fondation Rurale de Wallonie

Equipe Entre-Sambre-et-Meuse

Amandine SENTE – Matteo PILATI

Rue de France, 66 - 5600 Philippeville

Tél 071 66 01 90

A.sente@frw.be ou m.pilati@frw.be

Annexe : Evaluation de la séance par les citoyens

Ci-dessous, les résultats de l'évaluation réalisée par 13 participants à la séance d'IC de Mettet.

A la question 1 'Avez-vous le sentiment que vous avez pu exprimer vos idées et qu'elles ont été écoutées ?' :

Les 18 participants répondent par l'affirmative (« absolument ») et 2 répondent « oui, mais pas suffisamment ». Certains participants mettent en avant le fait que tous ont pu être écoutés. Une personne estime que le temps de parole était court.

A la question 2 'Que pensez-vous de la répartition entre le temps consacré à l'Information et le temps consacré à la Consultation ?' :

Tous les répondants trouvent que la répartition était bonne.

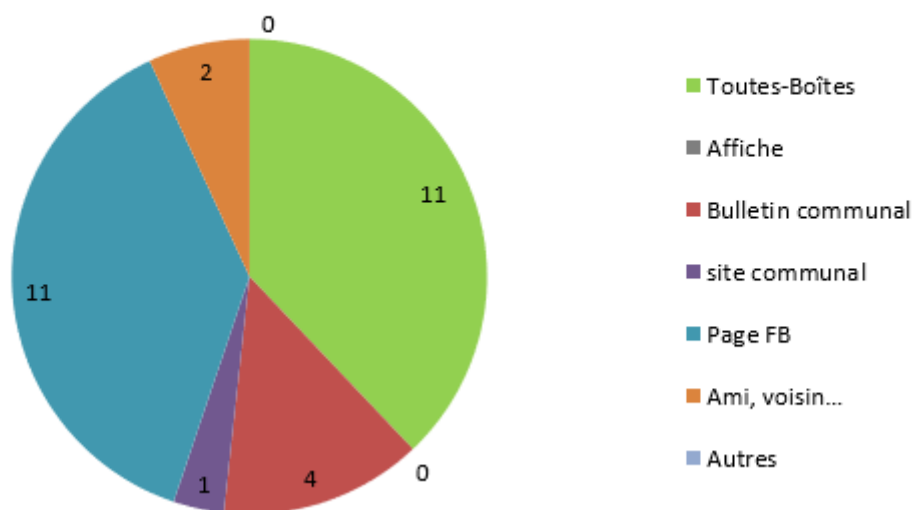
A la question 3 'Avez-vous trouvé intéressant d'écouter les avis des autres participants à la réunion ?' :

La totalité des répondants répondent par l'affirmative, en signalant, entre autres : la concordance entre les idées, les désirs et les craintes des brognois, les apports de chacun et qu'un recadrage des doléances/positions politisées peut être un plus.

Grâce à la question 4, on obtient des informations sur la façon dont les gens ont appris la tenue de la soirée :

On observe, grâce au graphique ci-joint, que le toutes-boîtes et la page facebook communale ont été les plus « efficaces » pour cette séance d'information et de consultation (11), suivi par le bulletin communal (4), le bouche à oreille (2) et le site communal (1).

Comment avez-vous eu connaissance de l'organisation de la réunion ?



L'appréciation générale est **positive**, comme le montre ce dernier graphique, avec 9 appréciations très positives et 11 positives.

Quelle est votre appréciation générale ?

